

# DOSSIER DE PRESSE



Transition  
énergétique



© Alessandrini Maxime - Région Occitanie



© Alessandrini Maxime - Région Occitanie



## OCCITANIE RÉSILIENTE : CONSTRUIRE SON INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE TOUT EN PROTÉGEANT SES HABITANTS

MERCREDI 3 JUIN 2026

© Boutonnet Laurent - David Maugendre - Région Occitanie



La Région  
Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

# SOMMAIRE

ÉDITO DE CAROLE DELGA .....	3
<b>INFOGRAPHIE .....</b>	<b>4</b>
<b>I - « OCCITANIE RÉSILIENTE ÉNERGIE » : FAIRE DE L'OCCITANIE LA RÉGION DE L'ÉNERGIE DÉCARBONÉE .....</b>	<b>6</b>
1. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments pour réduire la facture des ménages et lutter contre la précarité énergétique .....	6
2. Poursuivre la décarbonation des mobilités .....	7
3. Poursuivre la montée en puissance de la production d'énergies renouvelables .....	8
4. Diversifier la production d'énergies renouvelables et décarboner l'industrie .....	9
5. Former massivement aux métiers de l'énergie de demain et créer de nouveaux emplois .....	10
<b>II - « OCCITANIE RÉSILIENTE » : PRODUIRE POUR NOURRIR SAINEMENT .....</b>	<b>12</b>
La Région adopte sa nouvelle feuille de route agricole .....	12
<b>III - « OCCITANIE RÉSILIENTE » : OCCITANIE LIBRE .....</b>	<b>13</b>
La Région agit pour la liberté de choisir son avenir et le vivre-ensemble .....	13
<b>ANNEXE : LISTE COMPLÈTE DES 25 MESURES POUR UN NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉ ET SOUVERAIN .....</b>	<b>14</b>



## ÉDITO

*Pionnière dans la production d'énergie décarbonée, la Région Occitanie invente un nouveau modèle de développement et de croissance durable*

Dès 2016, avec la trajectoire Région à énergie positive (REPos) puis le Plan Habitat Durable, j'ai fixé un cap clair : **faire de l'Occitanie la première Région à énergie positive d'Europe**. Notre ambition est forte et claire : consommer moins en divisant par deux la consommation d'énergie par habitant et produire davantage en multipliant par trois la production d'énergies renouvelables.

Pour cela, **plus d'un milliard d'euros a été investi par la Région en 10 ans**. Pionnier à l'époque, ce choix porte aujourd'hui ses fruits avec des résultats concrets : en une décennie, la production d'énergies renouvelables a progressé de 27% en Occitanie contre 16% au niveau national. **Ces investissements massifs font de l'Occitanie la région française où la consommation électrique est la plus couverte par de la production renouvelable (58%)**.

La hausse des coûts du carburant, hier à cause de la guerre en Ukraine, aujourd'hui consécutive au blocage du détroit d'Ormuz, démontre à quel point notre dépendance aux énergies fossiles nous fragilise. **Derrière chaque tension géopolitique, c'est le pouvoir d'achat des familles, nos entreprises, et notre souveraineté qui sont directement touchés**. Face au dérèglement climatique comme à l'instabilité du monde, accélérer la transformation décarbonée de notre modèle de développement est devenu un enjeu indispensable de souveraineté.

**C'est tout le sens de notre démarche « Occitanie Résiliente », engagée fin 2025, pour préparer nos territoires aux grands défis climatiques, géopolitiques, sociaux et économiques à venir**. 9 plans d'actions sectoriels structurent désormais cette stratégie régionale : la préservation de la biodiversité et de la nature, la réindustrialisation et les métiers de demain, la gestion de l'eau, les mobilités (déjà adoptés), le tourisme durable et solidaire, la souveraineté numérique (seront adoptés à la rentrée) ainsi que les énergies décarbonées, la souveraineté alimentaire et la lutte contre les déterminismes (présentés à l'Assemblée plénière demain).

Sur la transition énergétique, **plus d'un demi-milliard d'euros sera ainsi mobilisé dans les cinq prochaines années** : pour notamment accélérer la rénovation énergétique de 20 000 logements sociaux et 500 copropriétés et réduire la facture des ménages, poursuivre la décarbonation des mobilités avec un écochèque de 1 600 € pour acheter une voiture électrique d'occasion ou encore augmenter la production d'énergies vertes en faisant de l'Occitanie la région des ENR.

L'Occitanie est aujourd'hui au rendez-vous des grandes filières d'avenir : l'éolien flottant avec la constitution d'un écosystème industriel unique autour de Port-La Nouvelle, l'hydrogène vert avec la structuration d'une filière complète, de la recherche à la distribution en passant par les usages, mais aussi demain la géothermie, le bois-énergie ou encore l'électrification de notre industrie. **Ces investissements sont essentiels pour le climat, mais aussi pour l'emploi, la réindustrialisation et l'indépendance énergétique de notre territoire**.

Pour réussir cette transformation, **l'État français et l'Union européenne doivent désormais faire preuve de volontarisme et garantir un cadre stable et durable pour permettre à l'ensemble des acteurs économiques d'avoir une visibilité sur des investissements de long terme**. Le dérèglement climatique ne tolère plus les hésitations ni les revirements.

C'est collectivement, avec courage, lucidité, solidarité que **nous construirons une croissance durable à partir d'un nouveau modèle** plus souverain, plus résilient et plus respectueux de l'environnement. ”



**Carole DELGA**  
Présidente de la Région Occitanie  
Pyrénées-Méditerranée  
Présidente de Régions de France

# 10 ANS D'ACTION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN OCCITANIE : DES RÉSULTATS CONCRETS POUR LE CLIMAT ET LES HABITANTS

DÉJÀ  
**1 MDE**  
INVESTI  
DEPUIS 2016

**+27%**  
de **production d'énergies renouvelables (EnR)**  
(vs +16% au niveau national)

**-7%**  
de **consommation finale d'énergie**, soit 9 TWh\*  
(vs -4% au niveau national)

**-10%**  
d'**émissions de gaz à effet de serre (GES\*)**  
(vs -8% au niveau national)

**1<sup>re</sup>** région de France pour la **consommation électrique issue d'EnR (58%)**

**2<sup>e</sup>** région de France pour le **solaire (4,4 GW installés)**

**2<sup>e</sup>** région de France pour l'**hydroélectricité (5,4 GW installés)**

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **120 000** habitants alimentés par les 2 premières fermes pilotes d'éoliennes flottantes en mer de Port-La-Nouvelle, **1 million** dès 2032
- **150 M€** investis dans l'**hydrogène vert** et de ses usages
- **66 000** habitants bénéficiant de la production de chaleur liée à la géothermie en Occitanie (138 GWh), une filière en plein essor
- **280** projets citoyens d'EnR soutenus (55 000 habitants alimentés)

Près de **600 M€** investis à Port-la-Nouvelle pour créer le + grand pôle méditerranéen de l'éolien en mer

## MOBILITÉS

- **200 000** tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce aux trains liO soit **66 000 voitures en moins** sur les routes chaque jour
- **65** trains supplémentaires par jour depuis 2016
- **8 000** véhicules électriques et + de **71 000** vélos achetés avec les écochèques de la Région (28 M€)
- **3,5 millions** de km de déplacements évités depuis 2022 grâce aux **300 000 trajets en covoiturage** soutenus (650 000€)

Objectif de **100 000 voyageurs** par jour sur le réseau liO Train atteint dès 2028, au lieu de 2030

## FILIÈRES D'AVENIR

- **250** entreprises, acteurs académiques, de la recherche et de la formation qui contribuent à la dynamique régionale autour de l'éolien flottant
- Décarboner les **3 cimenteries** et les **70 entreprises les + émettrices**
- **1 700** contrats agriculture durable soutenus (2,6 M€)
- Modernisation des ports régionaux avec notamment la **drague Hydromer, bientôt convertie à l'hydrogène** (27M€)
- Filière RÉUT : Développer la filière de réutilisation des **eaux usées** comme la station d'épuration d'Argelès-sur-Mer qui permet d'irriguer **700 ha de terres agricoles**

## LOGEMENT & BÂTIMENTS

- **17 500** logements (individuels ou copropriétés) rénovés au bénéfice de **50 000 personnes**
- **1<sup>re</sup>** région de France
- **20 000** logements sociaux rénovés pour **60 000 habitants** (jusqu'à 600 euros d'économies par an pour une famille)
- + de **60 M€** investis dans la **rénovation énergétique des lycées régionaux**
- **24 lycées** raccordés à des réseaux de chaleur urbain

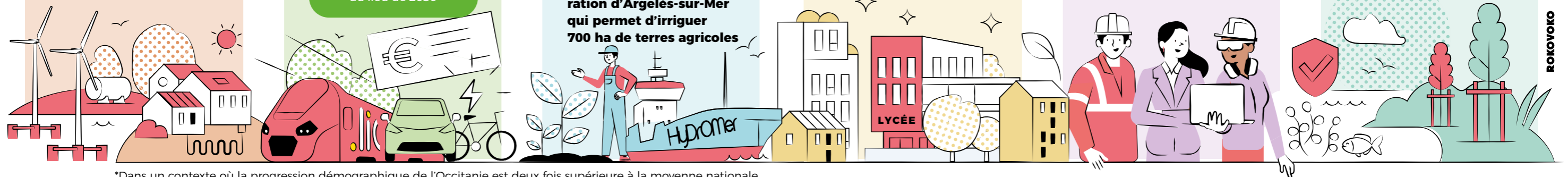
## EMPLOI & MÉTIERS DE DEMAIN

- **15 000** emplois directs créés depuis 10 ans dans les EnR
- **2 000** jeunes formés dans les Ecoles de la Transition énergétique (2,7M€)
- **540** actions de découverte des métiers verts (1M€)
- **3 000** jeunes bénéficiaires du Revenu écologique jeunes (plus de 4,7 M€)

+ **15 000 emplois** dans les énergies décarbonées attendus dans 6 ans

## RESSOURCES NATURELLES

- **1,5 million** de personnes sécurisées en eau grâce au Réseau Hydraulique Régional
- **- 20%** de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers depuis 2021
- **172 500 m<sup>2</sup>** de sols désimperméabilisés
- + **1 million** d'arbres plantés et **1 000 km de haies champêtres** depuis 2019
- **1 000 ha** de zones humides restaurés, **250 km de cours d'eau** renaturés
- + de **700 km<sup>2</sup>** d'aires marines protégées



\*Dans un contexte où la progression démographique de l'Occitanie est deux fois supérieure à la moyenne nationale.

# I - « OCCITANIE RÉSILIENTE ÉNERGIE » : FAIRE DE L'OCCITANIE LA RÉGION DE L'ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Dès son élection en 2016, Carole Delga et sa majorité ont choisi de donner une trajectoire ambitieuse à l'Occitanie : **devenir la première région à énergie positive d'Europe**. Pour atteindre cet objectif, la Région a mis au point et adopté une feuille de route travaillée avec les acteurs concernés et les citoyens, fixant deux objectifs à horizon 2050 : **diviser la consommation d'énergie par habitant par deux, et multiplier par trois la production d'énergies renouvelables sur son territoire**. Cette ambition a été complétée par plusieurs feuilles de route sectorielles pour plus d'efficacité : le Pacte Vert Occitanie, des contrats de soutien aux filières (hydrogène, éolien en mer, etc.) et le Plan Habitat Durable. 10 ans après, de **premiers résultats très concrets** sont déjà observés, dans un contexte de progression démographique deux fois supérieure à la moyenne nationale : **+ 27% de production d'énergies renouvelables** (vs + 16% au niveau national), **- 7% de consommation d'énergie** (-4% au niveau national), **- 10% d'émissions de gaz à effet de serre** (-8% au niveau national) (+ d'infos dans l'infographie pages 4-5).

Mais face aux récents conflits internationaux qui entraînent une hausse durable des prix de l'énergie et à l'aggravation des épisodes climatiques, la Région Occitanie enclenche une nouvelle étape pour amplifier et accélérer son action et construire sa souveraineté énergétique. Pour cela, elle a adopté en novembre dernier une **nouvelle méthode appelée Ambition Occitanie Résiliente** visant à **mieux préparer le territoire aux conséquences directes du dérèglement climatique** (sécheresses, incendies, tensions sur l'eau et l'énergie), et déclinée ensuite par secteur.

Lors de cette Assemblée plénière, les élus régionaux voteront ainsi la **nouvelle stratégie de décarbonation dotée de 570 M€ jusqu'en 2030**, visant à poursuivre la **rénovation énergétique des logements** et ainsi **réduire les factures des ménages, produire davantage d'énergies renouvelables**, continuer à développer des transports du quotidien moins coûteux et moins polluants, et **accompagner les entreprises, comme les collectivités, à consommer moins et mieux**. L'ensemble des mesures est à retrouver en annexe pages 14-15.

## 1. ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS POUR RÉDUIRE LA FACTURE DES MÉNAGES ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

### ► MESURE // RÉNOVER LES LOGEMENTS SOCIAUX POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES

Entre 2016 et 2025, la Région Occitanie, en lien avec l'Europe, a contribué à la **rénovation de 20 000 logements sociaux au profit de 60 000 habitants**. Ces travaux ont permis **une économie moyenne de 300 à 600 €/an pour un foyer avec deux enfants**. **Nouvel objectif : rénover le logement de 50 000 habitants d'ici 2034**. 2 000 logements sont d'ores et déjà identifiés, soit environ 6 000 personnes concernées. La Région, à travers sa gestion des fonds européens, consacre **70 M€ à ce dispositif**.

### ► MESURE // POURSUIVRE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS RÉGIONAUX ET EN PARTICULIER DES LYCÉES

Face à la recrudescence des épisodes climatiques extrêmes, à l'image de la vague de chaleur du mois de mai, la Région a engagé depuis 2016 une vaste opération de rénovation des bâtiments régionaux. Grâce aux travaux menés par la Région, la consommation d'énergie dans les lycées a baissé de 16% depuis 2021. **230 M€ sont ainsi mobilisés pour poursuivre ce travail**, en grande partie destiné à améliorer les capacités thermiques

des lycées, et ainsi garantir de meilleures conditions d'études pour les élèves et les personnels.

### NOUVEAU ► MESURE // RÉNOVER 500 COPROPRIÉTÉS D'ICI 2030

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Région Occitanie soutient la rénovation énergétique des copropriétés à travers l'AREC (Conseil et accompagnement, lien avec des solutions de prêt bancaire, etc). **Objectif : accompagner la rénovation de 100 copropriétés /an, soit 500 copropriétés d'ici 2030, pour 30 M€ de travaux générés chaque année**. La Région Occitanie consacre **3 M€ à ce nouveau dispositif**. Les projets accompagnés devront viser une réduction de consommation d'énergie compatible avec les critères d'octroi des aides MaPrimeRénov' Copropriétés, à savoir 35% d'économies d'énergie (selon les conditions 2025). **Lien de contact : <https://renovoccitanie.laregion.fr/Contacter-Renov-Occitanie>**

**73 M€** pour rénover le logement de **100 000** habitants d'ici 2034

## 2. POURSUIVRE LA DÉCARBONATION DES MOBILITÉS

### NOUVEAU ► MESURE // AIDER LES MÉNAGES À ACQUÉRIR UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE D'OCCASION

Le bond du prix du carburant, lié à la guerre en Iran et au blocage du détroit d'Ormuz, illustre une nouvelle fois la nécessité d'une transition rapide vers des véhicules décarbonés permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles et d'améliorer de manière conséquente le pouvoir d'achat des ménages. **À partir de l'été 2026, la Région Occitanie proposera un coup de pouce concret en mettant en place un nouvel écochèque de 1 600 € pour aider les ménages les plus modestes à acheter une voiture électrique d'occasion**. Près de 60% de la population d'Occitanie sera éligible à cet écochèque. La Région Occitanie alloue **8 M€ à ce nouveau dispositif**.

Un nouvel écochèque de **1 600 €** pour aider les ménages à acheter une voiture électrique d'occasion.

### NOUVEAU ► MESURE // PROPOSER UNE SOLUTION DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES HYDROGÈNE, AU PROFIT DES PROFESSIONNELS

À travers ce nouveau dispositif créé par la Région Occitanie, **30 premiers véhicules à hydrogène seront proposés aux professionnels (entreprises et collectivités) pour de la location longue durée à partir de 2027, avec un système d'approvisionnement en hydrogène à prix compétitif**. Cette mission est confiée à l'AREC via une délégation de service public et des partenariats en cours de construction. Cette offre s'adressera, dans un premier temps, aux professionnels de l'agglomération toulousaine au vu des infrastructures de distribution disponibles, et sera ensuite élargie au reste du territoire. En parallèle, une offre de cars et de camions électriques et à hydrogène pour le fret routier est étudiée, ainsi qu'une offre de tracteurs électriques et à hydrogène à destination des CUMA. **La Région Occitanie consacre plus de 13M€ à ce nouveau dispositif**.

L'INFO EN +

Face à l'augmentation très significative de la fréquentation des trains liO (+ 68% entre 2018 et 2024), et avec l'objectif d'atteindre 100 000 voyageurs par jour dès 2028 (au lieu de 2030 initialement prévu), **la Région Occitanie a commandé 18 nouvelles rames de train à deux niveaux (Régio 2N) pour un montant total de 218 M€ sur la période 2026-2030**. Cette commande, dont le début de livraison est prévu en septembre prochain, permettra **d'offrir 9 000 places de train supplémentaires** et ainsi, de réduire l'empreinte carbone des déplacements, notamment ceux liés aux trajets domicile-travail.

**18** nouvelles rames de train pour **9 000** places supplémentaires.

### 3. POURSUIVRE LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### ► MESURE // AFFIRMER L'OCCITANIE COMME LEADER DE L'ÉOLIEN FLOTTANT EN EUROPE

La Région Occitanie est mobilisée depuis près de 10 ans pour faire de l'éolien en mer flottant l'un des principaux piliers de son futur mix énergétique avec l'ambition que **38 % de la production d'électricité renouvelable** soit assurée par cette source d'énergie dans la région. Grâce aux **600 M€ d'investissements réalisés sur le port depuis 2019**, Port-La Nouvelle accueille déjà 2 fermes de 3 éoliennes chacune, pouvant **alimenter 120 000 personnes**. **Deux nouveaux parcs commerciaux verront le jour en 2032 et 2034, avec comme objectif de disposer d'ici 2050 de 5,8 GW, soit l'équivalent de la puissance de 6 réacteurs nucléaires** (soit la consommation annuelle d'environ 6 millions d'habitants, représentant l'ensemble de la population d'Occitanie).

À travers la dynamique collective « Wind'Occ », la Région se mobilise également pour faire de la filière régionale de l'éolien flottant un leader à l'échelle de l'Europe. **La Région soutient en ce sens le projet porté par la SEMOP Port-La Nouvelle Nouveol, qui permettra au port d'accueillir en Occitanie l'ensemble des projets d'éolien flottant de la façade méditerranéenne française et le développement d'une nouvelle filière industrielle en Occitanie.** La Région renforce également la dynamique régionale autour de l'éolien flottant, qui compte aujourd'hui 225 entreprises et 25 acteurs académiques, de la recherche et de la formation. **Au total, 3 000 nouveaux emplois liés à la filière sont attendus et 466 emplois ont déjà été créés.**



© Cazabet Lilian - Région Occitanie

#### ► MESURE // FAIRE DE L'OCCITANIE LA RÉGION DU SOLAIRE

Deuxième région solaire de France avec 5,1 GW installés fin 2025, **l'Occitanie vise désormais 8 GW en 2030 et jusqu'à 13 GW en 2035** (soit la consommation de 2,5 millions d'habitants). Pour y parvenir, la Région structure son action autour de trois axes :

- 1. Le déploiement massif d'installations photovoltaïques**, en priorisant les surfaces déjà artificialisées (toitures de lycées, bâtiments agricoles, parkings en ombrières). L'Agence régionale AREC a mobilisé 21,8 M€ sur des projets structurants comme la future centrale à l'aéroport Toulouse-Blagnac, attendue pour 2028.
- 2. Renforcer l'industrialisation de la filière du solaire et celle du recyclage des panneaux**, avec la mise en œuvre de projets phares dont l'usine de recyclage de panneaux en fin de vie, porté par l'entreprise Envie 2E, à Lézat-sur-Lèze en Ariège (10 000 tonnes/an, opérationnelle fin 2027).
- 3. Développer le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles.** La Région Occitanie porte également le **premier programme Certificats d'économie d'énergie dédié à l'agriculture. 2,9 M€ sont mobilisés entre 2025 et 2027** pour accompagner 67 groupes d'agriculteurs rassemblant 829 exploitations. 500 000 € seront également mobilisés pour **déployer des panneaux photovoltaïques sur les toits des exploitations agricoles.** L'objectif étant notamment d'apporter un complément de revenus aux agriculteurs.

### UNE FILIÈRE DE L'HYDROGÈNE VERT PIONNIÈRE EN FRANCE

Consciente du potentiel de l'hydrogène décarboné qui pourrait, d'ici 2050, **répondre à 20% de la demande d'énergie nationale**, et **réduire les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de 55 millions de tonnes**, la Région Occitanie a été la 1<sup>ère</sup> en France à se doter d'une stratégie globale et opérationnelle via le lancement dès 2019 d'un Plan Hydrogène Vert. Il couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production, à la distribution en passant par le développement des usages. Doté de **150 M€ sur la période 2019-2030**, il pourra générer jusqu'à **1 Mds d'€ d'investissement et la création de milliers d'emplois, dont 7000 d'ici 2035**. La Région est actuellement le **troisième bassin d'emplois** pour la filière hydrogène, ayant **créé 1 900 emplois**. Il permet aujourd'hui à l'Occitanie d'être une région pionnière en France avec la **réalisation de projets d'ampleur**, à l'image du **Technocampus H2**, qui a vocation à devenir le plus grand centre d'essais et de développement des technologies hydrogène d'Europe, l'usine **Genvia** à Béziers, l'usine de production **Hyd'Occ** (livraison fin 2026) à Port-la Nouvelle ou celle de distribution **HyPort** à Blagnac.



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

### 4. DIVERSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DÉCARBONER L'INDUSTRIE

#### NOUVEAU ► MESURE // ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE LA GÉOTHERMIE EN OCCITANIE

Réduire notre dépendance aux énergies fossiles au profit de solutions locales impose de diversifier notre mix énergétique avec de nouvelles filières à l'instar de la géothermie qui représente aujourd'hui **138 GWh de la production de chaleur en Occitanie, soit la consommation de plus de 66 000 habitants**. **Le plus grand projet de géothermie sur nappe de France se trouve en Occitanie** et permettra, à terme, de **chauffer 450 000 m<sup>2</sup> de bâtiments** du secteur Cambacérès au sud de Montpellier. La Région Occitanie ambitionne de structurer cette filière **en augmentant très fortement les objectifs de production pour la géothermie**, de 0,3 à 0,43 TWh en 2030, puis autour de 1 TWh en 2035, **soit la consommation de plus de 440 000 habitants**, grâce à la création d'un **Fonds régional géothermie et réseaux de chaleurs, doté de 10 M€**, pour accompagner les collectivités, bailleurs et acteurs économiques dans le déploiement de la géothermie.

#### NOUVEAU ► MESURE // ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

La Région Occitanie déploiera d'ici 2030 un **Fonds d'électrification industrielle, doté de 100 M€**, pour accompagner les PME sur l'électrification de leur outil de production. L'électrification de l'appareil productif régional permettra ainsi **d'améliorer la résilience du secteur** face aux chocs énergétiques et aux fluctuations du cours des énergies fossiles. Encore dépendant des énergies fossiles et représentant **15% de la consommation énergétique régionale**, le secteur industriel est accompagné par la Région Occitanie et l'AREC dans son plan de diminution de sa consommation avec pour ambition d'arriver à une **baisse de 40% de la consommation d'énergie sur la période 2019-2030**.

**66 000** habitants déjà alimentés en géothermie et bientôt **440 000** dès 2030

## 5. FORMER MASSIVEMENT AUX MÉTIERS DE L'ÉNERGIE DE DEMAIN ET CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

### ► MESURE // FAIRE CONNAÎTRE ET FORMER AUX MÉTIERS VERTS DE DEMAIN

La transition énergétique constitue une **opportunité de développement économique et de création d'emplois**. Or, les métiers de la transition énergétique peinent à recruter malgré leurs importants besoins en compétences faute de connaissances et de formations appropriées à leurs besoins en main-d'œuvre. La Région Occitanie souhaite donc former près de **15 000 demandeurs d'emploi aux métiers de la transition énergétique d'ici 2030**, dans le cadre du Plan régional de formation. En parallèle, elle ambitionne de **passer de 3 000 à 6 000 jeunes bénéficiaires du Revenu écologique jeunes (REJ)**, qui permet de soutenir financièrement les jeunes de 18 à 29 ans dans leur projet professionnel. Afin d'anticiper au mieux les futures demandes en compétences locales, la Région Occitanie propose également des parcours qualifiants qui ont permis de former plus de **6 500 personnes aux enjeux de la transition énergétique depuis 2016**.

Objectif : former **15 000** demandeurs d'emploi aux métiers de la transition énergétique d'ici **2030**

Objectif : passer de **3 000 à 6 000** jeunes bénéficiaires du Revenu écologique jeunes (REJ)



Déjà **6 500** personnes formées aux enjeux de la transition énergétique depuis 2016



© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie



© Hamma Younés - Région Occitanie

# ZOOM SUR...

La Région Occitanie demande un cadre stable et durable à l'État et l'Union Européenne pour faciliter le développement des ENR

Face aux hésitations stratégiques et aux incertitudes réglementaires observées ces dernières années en France et en Europe en matière de politique énergétique, la Région Occitanie appelle l'État et l'Union européenne à faire preuve de volontarisme politique en instaurant un cadre stable, lisible et durable. L'objectif : donner aux acteurs économiques la visibilité nécessaire pour accompagner le développement des énergies renouvelables et sécuriser leurs investissements. Elle demande notamment de **fixer des objectifs clairs de développement des renouvelables, un cadre réglementaire harmonisé et le maintien des soutiens publics** (Fonds chaleur, FEDER). La Région appelle également à **intensifier les investissements dans les leviers clés de la transition énergétique** : rénovation des logements, électrification des transports, développement de l'éolien flottant, stockage d'énergie, hydroélectricité ainsi que les filières hydrogène et gaz renouvelables. Elle défend des **mécanismes de financement adaptés** et une mobilisation renforcée de l'État et de l'Union européenne pour accompagner durablement les filières, soutenir l'emploi et renforcer la souveraineté énergétique. **À travers cette interpellation, la Région défend une conviction : sans visibilité de long terme, ni continuité des politiques publiques, la transition énergétique ne pourra ni changer d'échelle, ni garantir durablement compétitivité, réindustrialisation et souveraineté énergétique.**

## II - OCCITANIE RÉSILIENTE : PRODUIRE POUR NOURRIR SAINEMENT

### LA RÉGION ADOPTE SA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE AGRICOLE

Première région française en nombre d'exploitations, l'Occitanie est pourtant l'une des régions où le revenu agricole est le plus faible. S'ajoute à cela une forte exposition à de multiples aléas, qu'ils soient climatiques, sanitaires ou économiques, limitant ainsi notre souveraineté alimentaire. **Notre capacité à produire est néanmoins un pilier majeur de la résilience de nos territoires afin de répondre au besoin d'une alimentation saine et locale.** Face à ce constat, la Région Occitanie amplifie son action à travers un nouveau plan d'actions agricole, concerté depuis plus d'un an et débattu au Salon International de l'Agriculture 2026, le **Pacte régional pour la souveraineté alimentaire - Produire pour nourrir sainement**, donnant ainsi le cap pour l'agriculture de demain.

S'inscrivant dans le cadre de l'Ambition Occitanie Résiliente, le **Pacte régional pour la souveraineté alimentaire est doté de 145 M€ sur la période 2026-2030** et répond à plusieurs objectifs. Parmi lesquels :

#### Renforcer notre capacité de production et notre compétitivité

La Région déploie de nouveaux moyens pour répondre au défaut d'outils de transformation structurants présents sur nos territoires ainsi qu'au déficit de certaines filières, notamment animales, lié à la succession d'épizooties :

- Le **fonds d'investissement agricole souverain de 30 M€**, complémentaire aux dispositifs régionaux existants : il permettra **d'accompagner la réalisation de bâtiments de production agricole et la création d'outils de collecte, de transformation et de commercialisation adaptés aux besoins des filières agricoles et aux spécificités des territoires** ;
- Le **développement d'un financement complémentaire pour la recapitalisation des cheptels sur l'ensemble du territoire régional**, en complément du **fonds d'avance cheptels** porté par le GIE élevage Occitanie : jusqu'ici réservé aux départements de l'ex-Midi-Pyrénées en dehors du Lot, la Région proposera ce financement pour **créer, accroître le cheptel ou remplacer les animaux.**

#### Accompagner le développement de la production des filières déficitaires

Si l'Occitanie bénéficie d'une grande diversité de productions permettant ainsi de couvrir en grande partie les besoins de la population, certaines productions sont fortement déficitaires. Pour participer au renforcement de ces productions, la Région élabore des **Contrats d'objectifs de production en cohérence avec la stratégie nationale et en collaboration avec les représentants des filières** ayant pour objectifs :

- **L'élaboration d'un panorama de la filière en Occitanie, de l'amont à l'aval** ;

- **La présentation des accompagnements proposés aux agriculteurs** à chaque étape du développement de leur exploitation, notamment dans le cadre de **la structuration d'une filière territorialisée**

#### Permettre une gestion durable des ressources en eau

Particulièrement exposée au changement climatique, la capacité à sécuriser l'accès à l'eau est un enjeu important pour l'Occitanie. La Région maintient son engagement et alloue **50 M€ sur 4 ans à la sécurisation des apports en eau.** Sera ainsi poursuivi :

- **L'accompagnement aux projets hydrauliques agricoles** ;
- **L'action en faveur de l'extension d'Aqua Domitia, notre « Cathédrale de l'eau »** : Carole Delga a récemment interpellé le Président de la République dans le cadre du lancement de **la méthode « Notre-Dame »**. L'objectif : que ce projet d'envergure puisse y être inclus et répondre ainsi à l'engagement pris par le Président en novembre dernier de **faire de l'Occitanie un territoire d'expérimentation et d'exception pour l'accès à l'eau.**



© Hamma Younés - Région Occitanie

## III - OCCITANIE RÉSILIENTE : OCCITANIE LIBRE

### LA RÉGION AGIT POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Dans un contexte marqué par la montée des inégalités, des replis identitaires, de la désinformation et de la défiance démocratique, **la Région réaffirme son attachement à la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité et à l'émancipation.** À travers le rapport **Occitanie libre**, brique centrale de l'Ambition Occitanie résiliente, elle mobilise **300 M€ en trois ans** au service d'une **société plus apaisée et plus solidaire.**

#### Donner à chacun les moyens de sa réussite

La Région poursuit sa lutte contre les **déterminismes** et engage une nouvelle étape de sa mobilisation, dont les mesures destinées aux jeunes seront détaillées à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Celle-ci s'inscrit dans la continuité des politiques déjà engagées depuis 2016. Parmi lesquelles :

- **La rentrée la moins chère de France** pour ses lycéens avec **800 € d'économies en moyenne par jeune** : l'Occitanie est la seule région qui attribue la Carte Jeune, la gratuité des manuels scolaires, de l'oRdi, du 1<sup>er</sup> équipement professionnel ou encore des transports scolaires ;
- **Les salons ID. Métiers** avec l'accueil de **plusieurs milliers de collégiens chaque année**, le déploiement des **Maisons de l'Orientation Mobiles** sur l'ensemble du territoire, la proposition de **8 000 offres de stages sur la plateforme ID. Stages...** ;
- **La proposition de nouvelles formations destinées aux publics les plus éloignés de l'emploi** (décrocheurs, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en situation de handicap, ...) afin de faciliter leur retour vers l'emploi et l'accès aux métiers de demain.



© Arcangeli Léo - Région Occitanie

#### Défendre le vivre-ensemble et les solidarités, la liberté d'expression et de création

La Région souhaite plus largement renforcer le **vivre-ensemble, défendre les valeurs républicaines et consolider les solidarités** sur l'ensemble du territoire. Elle réaffirme ainsi sa volonté de faire société, notamment auprès des plus jeunes. Parmi les objectifs :

- **Renforcer la politique d'égalité et d'inclusion** : la Région, déjà engagée contre toutes les formes de rejet, lancera en 2027 l'**appel à projets Occitanie libre et solidaire** afin de **soutenir les initiatives favorisant la mixité sociale et la lutte contre les discriminations** ;
- **Soutenir le lien social et l'engagement citoyen**, à travers le développement du bénévolat et l'accompagnement continu du tissu associatif (culture, sport, solidarités, ...) ;
- **Consolider l'esprit critique et l'éducation médiatique** face à la désinformation, à la concentration des médias et aux atteintes à la liberté de création culturelle, en soutenant **l'indépendance de la presse et la pluralité de l'information**, notamment à travers des **ateliers d'éducation aux médias** déployés auprès des lycéens ;
- **Affirmer une Occitanie ouverte sur le monde et humaniste**, en continuant de soutenir les mobilités internationales des jeunes ou les pays en proie aux crises géopolitiques et aux catastrophes naturelles.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

## LISTE COMPLÈTE DES 25 MESURES ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉ PROCHAINES

## POUR UN NOUVEAU MODÈLE ET SOUVERAIN DANS LES 5 ANNÉES

« OCCITANIE  
RÉSILIENTE  
ÉNERGIE »  
570 M€ SUR  
5 ANS

- **Mesure 1** (voir page 6) : 70 M€ entre 2026 et 2034 pour la rénovation énergétique du parc social, en partenariat avec les bailleurs, avec un objectif de 50 000 habitants touchés. 2 000 logements sont d'ores et déjà ciblés, soit environ 6 000 personnes concernées.
- **Mesure 2** (voir page 6) : 500 copropriétés rénovées d'ici 2030 grâce au dispositif Rénov'Occitanie Copropriétés, avec près de 30 M€ de travaux générés par an au profit des entreprises du BTP.
- **Mesure 3** : A l'image des solutions déployées par la start-up régionale Bulane, création d'un dispositif pour permettre aux collectivités et copropriétés de convertir les chauffages collectifs au gaz par des chaudières à l'hydrogène vert.
- **Mesure 4** : Apporter un soutien renforcé à des associations de lutte contre la précarité énergétique, comme Energie Solidaire d'Occitanie, avec des objectifs de dons à 2 M€ à court terme.
- **Mesure 5** : 240 M€ pour l'optimisation énergétique des bâtiments régionaux et notamment des lycées, dont plus 11 M€ pour remplacer les chauffages au gaz par des chaufferies biomasse et de la géothermie.
- **Mesure 6** (voir page 7) : Déployer un nouvel écochèque de 1 600 € pour l'achat d'une voiture électrique d'occasion pour les ménages modestes.
- **Mesure 7** : Favoriser le report modal notamment depuis le train sur les 53 OZE (Occitanie zones économiques) régionales et y développer des mobilités collectives, partagées et douces, en partenariat avec les intercommunalités et sur la base d'un diagnostic mobilités.
- **Mesure 8** (voir page 7) : Créer une société de location longue durée régionale de véhicules propres au profit des flottes professionnelles (administration ou entreprises).
- **Mesure 9** : Un pass TPE/PME pour l'installation de bornes de recharge électriques ouvertes aux salariés dans les entreprises.
- **Mesure 10** : Approfondir l'électrification des lycées en installant des bornes de recharge pour les véhicules des agents et des enseignants, et en expérimentant des solutions de véhicules intermédiaires légers (VELI) pour répondre à des besoins de mobilité et de logistique de proximité, tels que les livraisons internes, les déplacements entre sites, l'approvisionnement de la restauration scolaire ou encore les petites interventions techniques et de maintenance.
- **Mesure 11** : Devenir la plus grande région d'expérimentation des véhicules intermédiaires légers (VELI) en France en capitalisant sur des champions industriels tels que Maillon Mobility en Occitanie (vélos cargos électriques), et Kilow ou Midipile (véhicules électriques légers) à l'échelle nationale.
- **Mesure 12** (voir page 7) : Déployer une nouvelle flotte de 18 trains à deux niveaux (Régio 2N) afin d'augmenter la capacité d'emport de voyageurs sur le réseau liO trains et de réduire l'empreinte carbone des déplacements, notamment ceux liés aux trajets domicile-travail.
- **Mesure 13** : Expérimenter l'exploitation de 3 trains hydrogène afin de décarboner le transport ferroviaire sur la ligne non-électrifiée de Montréjeau-Luchon.
- **Mesure 14** : Avec l'aide de l'Etat et de l'Ademe, décarboner en cinq ans les 70 sites les plus émetteurs d'Occitanie et déployer une offre complète en faveur de la décarbonation des PME et ETI industrielles.

- **Mesure 15** (voir page 9) : Déployer un Fonds d'électrification industrielle, doté de 100 M€ d'ici à 2030, pour accompagner les PME sur l'électrification de l'outil de production et/ou les aider à recourir à l'hydrogène vert dans des cas spécifiques (ciment, acier, engrais, etc.).
- **Mesure 16** : 4 M€ pour travailler à l'électrification partielle des bateaux et au développement des carburants durables appliqués aux bateaux de pêche.
- **Mesure 17** (voir page 9) : Augmenter très fortement les objectifs de production pour la géothermie, de 0,3 à 0,43 TWh en 2030, puis autour de 1 TWh en 2035, grâce à la création d'un Fonds régional géothermie et réseaux de chaleur, doté de 10 M€.
- **Mesure 18** (voir page 8) : Réhausser les objectifs de puissance solaire installée, en passant de 7 GW prévus dans la stratégie REPOS, à 8 GW en 2030, puis de 9 à 13 en 2035.
- **Mesure 19** (voir page 8) : Renforcer l'industrialisation de la filière photovoltaïque en Occitanie en y intégrant les volets démantèlement-recyclage mais aussi rétrofit.
- **Mesure 20** (voir page 8) : Déployer les panneaux photovoltaïques sur les toits des exploitations agricoles en lien avec la foncière agricole et la nouvelle offre en ingénierie financière de l'Agence ARAC-AREC.
- **Mesure 21** (voir page 8) : Accroître les ambitions pour l'éolien flottant avec 0,8 GW de puissance installée en 2030 et 2 GW en 2035, avec l'appui de la filière industrielle en construction autour de Port-La Nouvelle, pour un engagement de 6 M€.
- **Mesure 22** : Réaliser d'ici 2035 le projet HYSOW porté par TERECA de canalisation hydrogène reliant le Rhône à l'Atlantique, et y intégrer le maillon permettant d'intégrer Port-La Nouvelle, celui-ci ayant vocation à devenir le port de la transition énergétique.
- **Mesure 23** : Engager les travaux de développement du réseau électrique prévu par RTE dans le cadre du Schéma décennal de développement du réseau (SDDR) permettant une desserte adéquate du territoire d'Occitanie, nécessaire aux succès de sa réindustrialisation.
- **Mesure 24** (voir page 9) : Former près de 15 000 demandeurs d'emploi sur les métiers de la transition énergétique d'ici 2030 dans le cadre du Plan régional de formation et passer de 3 000 à 6 000 jeunes bénéficiaires du Revenu écologique jeunes (REJ), qui permet de soutenir les jeunes de 18 à 29 ans dans leur projet professionnel.
- **Mesure 25** : Sensibiliser 100% des stagiaires de la formation professionnelle aux enjeux de transition écologique et numérique.

# CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

**Yoann Le Templier**

*Attaché de presse*  
yoann.letemplier@laregion.fr  
**06 38 30 70 83**

**Lisa Mazières**

*Attachée de presse*  
lisa.mazieres@laregion.fr  
**06 31 97 23 05**

**Simon Bordenave**

*Attaché de presse*  
simon.bordenave@laregion.fr  
**05 61 33 53 65**

**Toulouse**

05 61 33 53 49 | 52 75

**service.presse@laregion.fr**

**Montpellier**

04 67 22 81 31